Image not found or type unknown

# Durée maximale de travail hebdomadaire

Par **taz06110**, le **01/05/2016** à **16:59**

Bonjour,
Pouvez vous m'éclairer sur ce sujet?
Mon employeur alors que je lui faisait remarquer qu'il me faisait travailler sept jours d'affilée m'a répondu qu'il pouvait aller jusqu'à 10 d'affilée m'expliquant que s'il me donnait le lundi et mardi de repos sur la semaine 1, il pouvait tout a fait me donner le samedi et dimanche de la semaine 2.De fait, effectivement, s'enchaîne bien 10 jours de travail consécutifs sans pour autant dépasser les 6 jours de travail hebdomadaire....

Merci pour vos réponses

Cordialement

Par **P.M.**, le **01/05/2016** à **18:09**

Bonjour,
Il faudrait lui demander de le prouver par une Jurisprudence car personnellement je pense que le repos hebdomadaire ne vient qu'après le travail et pas avant et que comme le Code du Travail prévoit que l'on ne peut pas travailler plus de 6 jours sans avoir un repos hebdomadaire, ce n'est pas possible de faire travailler un salarié 10 jours d'affilée voire 12 même si c'est encadré par des repos...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés